



Le Quotidien

Statistique Canada

Le lundi 20 décembre 1999

Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

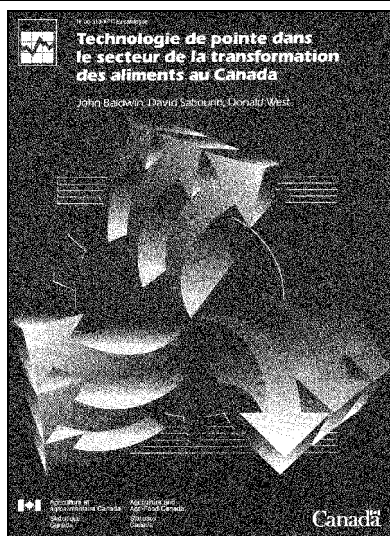
- **Enquête sur la dynamique du travail et du revenu: écart salarial entre les hommes et les femmes, 1997** 3

Selon une nouvelle étude analysant l'expérience de travail et les responsabilités professionnelles, près d'un cinquième de l'écart salarial entre les hommes et les femmes en 1997 venait du fait que les femmes avaient en général moins d'expérience de travail, supervisaient moins souvent d'autres employés et participaient moins fréquemment aux décisions administratives que leurs homologues masculins.

- **Technologie de pointe dans le secteur de la transformation des aliments, 1998** 6

La très grande majorité des entreprises canadiennes de transformation des aliments ont adopté au moins une forme de technologie de pointe et la plupart signalent que l'effet le plus important de la technologie de pointe s'est fait sentir sur la qualité de leurs produits.

(suite à la prochaine page)



Technologie de pointe dans le secteur de la transformation des aliments au Canada

Technologie de pointe dans le secteur de la transformation des aliments au Canada est une nouvelle étude exposant dans quelle mesure les technologies et les pratiques commerciales de pointe sont utilisées dans la transformation des aliments, soit le troisième plus grand secteur de la fabrication au Canada.

Première du genre, cette étude examine en détail l'étendue et les répercussions des technologies de pointe dans cette branche d'activité. Réalisée conjointement avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, elle constitue une description détaillée de l'utilisation des technologies dans les établissements. L'un des aspects qui se dégage de cette étude est que les technologies servent non seulement à améliorer la nutrition et à produire des aliments ayant meilleur goût, mais sont aussi mises à contribution pour la production d'aliments plus sains.

Technologie de pointe dans le secteur de la transformation des aliments au Canada (88-518-XPF, 45 \$; 88-518-XIF, 33 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*. Pour plus de renseignements, communiquez avec John Baldwin au (613) 915-8588 ou avec David Sabourin au (613) 951-3735, Division de l'analyse micro-économique.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

AUTRES COMMUNIQUÉS

Assurance-emploi, octobre 1999	8
Ventes de gaz naturel, octobre 1999	9
Ressources policières, 1999	9
Emploi de l'administration fédérale dans les régions métropolitaines de recensement, septembre 1999	10
Contreplaqués de construction, octobre 1999	11
Livraisons des principales céréales, novembre 1999	11
Comparaison des résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu et de l'Enquête sur les finances des consommateurs: mise à jour, 1993-1997	11

NOUVELLES PARUTIONS

13

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu: écart salarial entre les hommes et les femmes

1997

Selon une nouvelle étude réalisée à partir des données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), le fait que les femmes aient moins d'expérience réelle de travail semble influencer de façon importante l'écart salarial annuel persistant entre les deux sexes.

En 1997, les femmes gagnaient en moyenne 80 cents lorsque les hommes gagnaient 1 \$. Les travailleuses gagnaient en moyenne 15,10 \$/h, tandis que les travailleurs recevaient 18,80 \$/h. De nombreuses raisons peuvent expliquer cet écart de rémunération, entre autres des différences entre hommes et femmes quant à l'expérience sur le marché du travail, l'éducation, le principal domaine d'études, la profession, le secteur d'activité au sein duquel les personnes travaillent ou d'autres raisons que l'on ne comprend pas encore.

Bien que cette étude ait analysé plusieurs facteurs contribuant à l'écart salarial, elle s'est attardée à deux facteurs que les études antérieures ont négligé: l'expérience de travail et les responsabilités professionnelles. Elle conclut que presque 18 % ou environ le cinquième de cet écart salarial vient de ce que les femmes ont en général moins d'expérience de travail que leurs homologues masculins, supervisent d'autres employés moins souvent et participent moins fréquemment aux décisions administratives.

Plusieurs autres facteurs étaient liés à la disparité salariale, entre autres les différences relatives à l'ancienneté professionnelle et le fait que les hommes font plus souvent que les femmes des études dans des programmes conduisant à des emplois bien rémunérés, comme le génie. Cependant, tous ces autres facteurs réunis représentaient au plus 30 % de l'écart.

Par conséquent, en dépit de la longue liste de facteurs considérés dans l'étude, une grande partie de l'écart salarial reste un mystère, au moins la moitié de l'écart demeurant inexplicable.

L'écart salarial horaire entre les hommes et les femmes est répandu parmi les personnes de tous les âges, de tous les niveaux de scolarité, de toutes les professions et tous les secteurs d'activité. Cependant, il varie selon les groupes. Par exemple, en 1997, les femmes célibataires qui n'ont jamais été mariées

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur une étude maintenant disponible qui, grâce à l'utilisation de données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), fait voir sous un jour nouveau l'écart salarial entre les femmes et les hommes. Cette étude, intitulée «L'écart persistant: nouvelle évidence empirique concernant l'écart salarial entre les hommes et les femmes au Canada», examine dans quelle mesure des facteurs dont on n'avait pas tenu compte jusqu'à maintenant, comme l'expérience de travail, les tâches de supervision et la participation aux décisions administratives, contribuent aux différences salariales entre les hommes et les femmes. L'étude n'explique pas pourquoi il existe des différences entre hommes et femmes quant à leur situation relative à l'emploi, mais examine plutôt comment ces différences sont liées à l'écart salarial.

Statistique Canada, à partir des données annuelles sur les gains de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC), a déjà publié des ratios des gains femmes-hommes. Les chiffres tirés de l'EFC étaient fondés sur les données relatives aux gains annuels des travailleurs, y compris des travailleurs autonomes, travaillant à temps plein toute l'année.

La présente étude est fondée sur le taux de rémunération horaire, celui-ci permettant d'éliminer l'incidence des différences entre le nombre d'heures travaillées durant l'année de référence selon les sexes et de fournir une image plus précise des différences de traitement dues à d'autres facteurs. L'étude s'appuie sur la notion d'expérience de travail utilisée par l'EDTR qui permet de mesurer l'expérience réelle sur le marché du travail. Cette mesure tient compte de l'ensemble de l'expérience de travail qu'une personne a acquise.

Une étude similaire, fondée sur les données relatives aux salaires horaires de l'Enquête sur la population active, est parue le 1^{er} décembre 1999. Voir «Gains des femmes/gains des hommes» de Diane Galarnau et Louise Earl dans L'emploi et le revenu en perspective (75-001-XPF), hiver 1999.

gagnaient 96 cents pour tout dollar que gagnaient leurs homologues masculins. Par contre, les femmes ayant fait des études universitaires gagnaient 85 cents pour tout dollar gagné par leurs homologues masculins et les femmes qui n'avaient pas de diplôme d'études secondaires ne gagnaient que 69 cents pour tout dollar gagné par leurs homologues masculins.

L'expérience de travail est un facteur clé

En 1997, les travailleurs avaient en moyenne 18 années d'expérience de travail, alors que les travailleuses en avaient 14. Les hommes avaient également plus d'ancienneté, soit environ 1,3 année de plus que les femmes.

Étant donné que généralement les salaires s'accroissent avec l'expérience de travail et la durée

de l'emploi, la différence entre le nombre d'années de travail à temps plein toute l'année, et en temps passé avec l'employeur actuel selon les sexes explique une partie de l'écart salarial. De fait, l'expérience de travail représentait, en 1997, 10 % de l'écart salarial horaire entre les hommes et les femmes, tandis que la durée de l'emploi en représentait environ 3 %.

L'intégration des femmes au marché du travail était, dans les années 1990, plus poussée que lors des décennies antérieures, c'est-à-dire qu'elles étaient plus susceptibles de retarder leurs grossesses jusqu'à ce qu'elles aient assuré leur carrière. Elles étaient également susceptibles d'avoir moins d'enfants et moins susceptibles d'interrompre leur carrière après la naissance de ceux-ci.

Même compte tenu de l'intégration accrue des femmes au marché du travail, les hommes ont encore plus d'expérience de travail. Les hommes consacrent une plus grande partie de leur carrière à travailler à temps plein pendant l'année entière, et à travailler pour le même employeur.

Les hommes sont plus susceptibles d'occuper des postes de supervision

En 1997, en gros, un homme sur trois occupait un poste comportant des responsabilités de supervision, contre une femme sur quatre. En outre, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de participer aux décisions administratives comme l'établissement d'un budget, la dotation en personnel et les décisions relatives au travail des autres.

Les traitements sont en général plus élevés pour les emplois de supervision et les emplois qui comportent davantage de responsabilités. Le fait que les hommes, en 1997, étaient plus susceptibles que les femmes de superviser et d'effectuer d'autres tâches explique au plus 7 % de l'écart salarial entre les hommes et les femmes. L'étude n'explique pas pourquoi il y a des différences dans le genre d'emplois qu'occupent les hommes et les femmes, mais elle traite plutôt de l'incidence de ces différences sur les salaires horaires.

D'autres facteurs jouent également un rôle

Plusieurs autres facteurs jouent un rôle pour expliquer l'écart salarial entre les hommes et les femmes.

Les hommes et les femmes ayant un diplôme d'enseignement postsecondaire diffèrent quant au choix du principal domaine d'études. Parmi les diplômés universitaires, les hommes sont concentrés dans les études de génie ou de commerce alors

que les femmes sont plus susceptibles d'obtenir un diplôme dans des programmes tels que l'éducation et les sciences sociales. Comme les salaires varient selon le domaine d'études, la différence quant au choix des hommes et des femmes représente tout au plus 6 % de l'écart salarial entre les sexes en 1997.

Le genre de travail des hommes et des femmes contribue également à une partie de la différence de salaires que touchent les hommes et les femmes. En gros, 7 % de l'écart salarial vient du fait que les femmes sont plus susceptibles de travailler à temps partiel que leurs homologues masculins. Lorsque l'on tient également compte des professions et des secteurs d'activité, environ 20 % de l'écart salarial vient des différences quant à la profession et au secteur d'activité.

L'écart salarial est plus grand pour les travailleurs âgés

L'écart salarial horaire, plus faible chez les jeunes travailleurs, s'accroît avec l'âge. Les jeunes femmes âgées de 18 à 24 ans gagnaient environ 85 % de ce que gagnaient leurs homologues masculins en 1997. Quoique la présente étude ne portait pas directement sur cet aspect, ce faible écart salarial entre les jeunes hommes et les jeunes femmes est peut-être attribuable au fait que ces deux groupes arrivaient sur le marché du travail et que leurs connaissances et leur expérience de travail étaient similaires. En outre, les interruptions de carrière, les promotions et les responsabilités familiales différentes n'étaient pas encore survenues, ni n'ont fait sentir leurs conséquences.

Les différences de salaires entre les deux sexes sont plus grandes lorsque l'âge des travailleurs augmente. En 1997, les femmes plus âgées, soit celles de 45 à 54 ans, gagnaient environ 75 % des gains des hommes du même groupe d'âge. Le plus grand écart salarial entre les femmes plus âgées et les hommes plus âgés peut refléter les différences dans l'expérience de travail au fur et à mesure que les travailleurs vieillissent. Les hommes de 45 à 54 ans avaient 6,4 années d'expérience de travail de plus que les femmes du même âge.

Une autre possibilité serait que le plus grand écart salarial provienne d'une plus grande différence entre le niveau de scolarité des travailleurs et des travailleuses âgés qu'entre le niveau de scolarité des jeunes. Aussi, les femmes âgées occupent peut-être plus souvent que les jeunes femmes des emplois peu rémunérés.

Les femmes célibataires gagnaient presque autant que les hommes célibataires

C'est entre les hommes et les femmes qui n'ont jamais été mariés que l'écart salarial horaire était le plus faible. Les femmes célibataires qui n'ont jamais été mariées gagnaient 96 cents pour tout dollar gagné par leurs homologues masculins, tandis que les femmes mariées gagnaient 77 cents. De façon générale, il est possible que les hommes et les femmes célibataires qui n'ont jamais été mariés aient le même degré d'intégration au marché du travail.

L'étude *L'écart persistant: nouvelle évidence empirique concernant l'écart salarial entre les hommes*

et les femmes au Canada (75F0002MIF) est accessible aujourd'hui dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca), sans frais. Elle se trouve sous les rubriques *Produits et services, Documents de recherche téléchargeables*, suivie de *Revenu, dépenses, pensions, avoir et dettes* et *Revenu*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services aux clients au (613) 951-7355 ou composez sans frais le 1 888 297-7355 (revenu@statcan.ca), Division de la statistique du revenu. ■

Technologie de pointe dans le secteur de la transformation des aliments

1998

La très grande majorité des entreprises canadiennes de transformation des aliments ont adopté au moins une forme de technologie de pointe et la plupart signalent que l'effet le plus important de la technologie de pointe s'est fait sentir sur la qualité de leurs produits, selon une nouvelle étude analytique.

Environ 90 % des entreprises dans le secteur de la transformation des aliments, soit le troisième plus grand secteur de la fabrication au Canada, ont fait appel à au moins une des 61 technologies de pointe en 1998. Environ 30 % ont eu recours à plus de dix.

Six de chaque groupe de dix de ces entreprises ont indiqué que ces technologies ont amélioré la texture ou l'apparence de leurs produits, leur durée de conservation ou leur commodité pour les consommateurs. En outre, plus de 70 % des établissements ont indiqué que les nouvelles technologies ont amélioré la salubrité des aliments, et environ 45 % ont dit qu'elles avaient aussi amélioré la qualité nutritive de leurs produits.

Les établissements de transformation des aliments sont en voie d'adopter une vaste gamme de technologies perfectionnées pour rester concurrentiels. Mentionnons notamment le refroidissement intense et les techniques avancées de filtrage pour la transformation, les techniques de test rapide et de test automatisé en laboratoire pour le contrôle de la qualité, les réseaux locaux et les grands réseaux pour les communications, ainsi que les matériaux de pointe pour l'emballage.

Dans de nombreux cas, ces nouvelles technologies servent à améliorer le goût, à prolonger la durée de conservation et à réduire les coûts. Mais surtout, elles servent fréquemment à améliorer la salubrité des produits.

Le secteur de la transformation des aliments emploie environ 200 000 personnes, soit un peu plus d'un dixième de toute la main-d'oeuvre dans la branche de la fabrication. En 1998, le produit intérieur brut de ce secteur s'est élevé à 14,5 milliards de dollars, soit 11 % du produit intérieur brut total de la fabrication. Ces entreprises produisent des données alimentaires allant de la viande et du lait aux pizzas congelées et aux produits carnés fortement transformés.

Quatre entreprises sur dix ont indiqué en 1998 avoir des projets fermes visant l'adoption de technologies encore plus avancées dans les trois prochaines années.

Note aux lecteurs

Les données pour cette étude proviennent de l'Enquête sur les technologies de pointe dans l'industrie canadienne de la transformation des aliments de 1998, dont les résultats sont diffusés aujourd'hui. Réalisée conjointement avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, cette étude a porté sur l'utilisation des technologies et des pratiques commerciales de pointe dans le secteur de la transformation des aliments.

Soixante et une technologies de pointe dans neuf secteurs fonctionnels ont fait l'objet de l'enquête. Ces secteurs sont ceux de la transformation, du contrôle des procédés, du contrôle de la qualité, des stocks et de la distribution, des réseaux de communication, de la mise en état et de la manutention des matières, de la préparation à la transformation, de l'emballage, de la conception et de l'ingénierie. Le taux de réponse à l'enquête a été de 84 %.

Accent sur la qualité et le contrôle de la qualité

Les entreprises de transformation des aliments qui valorisent le plus la qualité ont cherché à adopter des technologies plus avancées, selon cette étude. Ces entreprises ont signalé que les avantages découlant de l'adoption de nouvelles technologies sont les plus élevés dans le cas de celles qui améliorent la qualité des produits. Mais la recherche de la qualité va au-delà de l'utilisation des nouvelles technologies.

En particulier, les entreprises ont souvent adopté de nouvelles pratiques commerciales bien définies qui ont renforcé les répercussions économiques des nouvelles technologies et ont conduit à des changements organisationnels. L'adoption des technologies de pointe et la mise en place des pratiques relatives à la qualité sont allées de pair.

Les pratiques commerciales les plus courantes associées à l'avènement des technologies de pointe ont été principalement celles qui ont trait à la qualité et à la salubrité des aliments, à diverses étapes allant de la transformation jusqu'à l'emballage.

Les établissements appartenant à des intérêts étrangers utilisent davantage les technologies de pointe

Les établissements appartenant à des intérêts étrangers étaient en avance sur ceux qui appartiennent à des intérêts canadiens pour l'utilisation des technologies de pointe en 1998. L'écart était particulièrement manifeste pour ce qui est des réseaux de communication et des technologies de contrôle des procédés.

Environ 90 % des établissements appartenant à des intérêts étrangers avaient adopté au moins une technologie avancée des réseaux de communication

en 1998, comparativement à 60 % pour les établissements appartenant à des intérêts canadiens. De même, environ 85 % des premières avaient adopté des technologies de contrôle des procédés, comparativement à environ 50 % des deuxièmes.

Avec l'accroissement de la mondialisation, les entreprises multinationales accroissent leur présence dans le secteur de la transformation des aliments. C'est ainsi que la propriété étrangère joue un rôle important et croissant.

Même si les établissements appartenant à des intérêts étrangers ne représentaient que 11 % de tous les établissements dans cette branche en 1995, elles représentaient 40 % du total des expéditions, comparativement à moins de 30 % au début des années 1980.

Les grandes entreprises sont les plus susceptibles de faire appel aux technologies

On a pu constater dans l'étude des écarts prononcés pour ce qui est de l'utilisation des technologies, entre les petits établissements qui comptent de 10 à 19 employés et les gros établissements qui comptent au moins 250 employés.

Les grandes entreprises avaient adopté les nouvelles technologies beaucoup plus que les petits établissements, surtout lorsqu'il s'agit des technologies des réseaux de communication, comme les réseaux locaux, et les technologies de contrôle des procédés, comme les contrôleurs logiques programmables.

Environ 90 % des grandes entreprises avaient adopté des technologies des réseaux de communication en 1998, comparativement à seulement 45 % des petits établissements. De même, environ 85 % des grandes entreprises avaient adopté des technologies de contrôle des procédés, comparativement à 35 % pour les petites. Cette situation s'explique en partie du fait que les grands établissements étaient plus susceptibles de faire des opérations continues de transformation de produits à valeur ajoutée supérieure.

L'utilisation des technologies est la plus élevée dans l'industrie laitière

L'utilisation des technologies différait beaucoup parmi les sept secteurs ayant fait l'objet d'une

enquête: les produits laitiers, les fruits et légumes, les boulangeries-pâtisseries, les céréales, la viande, le poisson et les produits spécialisés. L'utilisation des technologies de pointe était la plus élevée dans l'industrie laitière, suivie par celle des fruits et légumes et celle des produits alimentaires spécialisés, comme les pizzas congelées et les grignotines.

Les technologies sont davantage utilisées dans ces trois secteurs en raison surtout de la plus forte concurrence. Le secteur des fruits et légumes de même que celui des produits spécialisés subissent la forte concurrence des produits importés. Les produits laitiers sont aux prises avec un environnement concurrentiel qui a modifié rapidement les technologies de production.

On a demandé aux directeurs d'établissements d'évaluer leurs technologies de production par rapport à leurs concurrents étrangers. Autant ont indiqué que leurs technologies étaient plus avancées que celles de leurs concurrents que ceux qui avaient le sentiment qu'elles étaient moins avancées.

Bien qu'elle soit en tête pour l'adoption de nouvelles technologies, l'industrie laitière pense qu'elle accuse du retard par rapport à la concurrence américaine. L'industrie des produits du poisson en revanche adopte les nouvelles technologies à un rythme bien inférieur à celui de l'industrie laitière, même si elle se considère en avance sur ses homologues américaines. Par ailleurs, l'industrie de la viande, qui se situait environ dans la moyenne pour ce qui est de l'utilisation des technologies, se jugeait en retard sur la concurrence aux États-Unis.

La publication *Technologie de pointe dans le secteur de la transformation des aliments au Canada* (88-518-XPF, 45 \$; 88-518-XIF, 33 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec John Baldwin au (613) 915-8588, Division de l'analyse micro-économique. ■

AUTRES COMMUNIQUÉS

Assurance-emploi

Octobre 1999 (données provisoires)

En octobre dernier, le nombre estimatif de Canadiens recevant des prestations ordinaires d'assurance-emploi a diminué de 1,7 % pour s'établir à 515 410. Au cours des derniers mois, le nombre de bénéficiaires a été relativement stable après avoir subi une forte diminution au cours de la deuxième moitié de 1998. La plupart des provinces ont enregistré des baisses mensuelles, le Nouveau-Brunswick venant en tête (-5,7 %). Seulement les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, le Yukon et la Nouvelle Écosse ont affiché des augmentations. Comparativement à la même période de l'année précédente, le nombre de bénéficiaires ordinaires en octobre était inférieur de 7,5 %.

Le montant des prestations ordinaires versé a augmenté de 10,2 % pour atteindre 666,6 millions de dollars en octobre, pendant que les demandes reçues augmentaient de 5,7 % pour atteindre 220 580.

Nombre de bénéficiaires recevant des prestations ordinaires

Octobre 1999

	Oct. 1999 ^P	Sept. à oct. 1999	Oct. à oct. 1999
données désaisonnalisées			
		var. en %	
Canada	515 410	-1,7	-7,5
Terre-Neuve	36 310	-0,4	7,5
Île-du-Prince-Édouard	8 460	-1,9	-4,4
Nouvelle-Écosse	29 770	0,3	-3,3
Nouveau-Brunswick	34 000	-5,7	-5,9
Québec	179 970	-0,9	-5,1
Ontario	109 040	-1,7	-11,8
Manitoba	12 330	-2,2	-8,6
Saskatchewan	11 290	-3,0	-17,0
Alberta	30 880	-4,1	-12,2
Colombie-Britannique	58 840	-3,6	-14,8
Yukon	1 060	1,3	-16,6
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	1 200	2,7	-7,6

^P Données provisoires.

Nota: Avec les données d'octobre 1999, un nouveau système de production et une nouvelle méthodologie sont utilisés, ce qui a permis d'améliorer

les estimations. Ces changements incluent entre autres l'utilisation des codes géographiques du Recensement de 1996 et le dernier fichier de codes postaux, l'inclusion des remboursements au programme d'assurance-emploi dans le total des prestations payées, la révision des facteurs saisonniers et la disponibilité des données brutes depuis mars 1999 pour le nombre de bénéficiaires habitant les nouveaux Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. De plus, les transferts aux provinces sont maintenant publiés séparément.

Statistiques sur l'assurance-emploi

	Oct. 1998	Sept. 1999	Oct. 1999	Sept. à oct. 1999	Oct. 1998 à oct. 1999
données désaisonnalisées					
				var. en %	
Bénéficiaires ordinaires	557 250	524 230 ^P	515 411 ^P	-1,7	-7,5
Montant versé de prestations ordinaires (en millions de \$)	677,0	604,8	666,6	10,2	-1,5
Demandes reçues (en milliers)	232,7	208,7	220,6	5,7	-5,2
données non désaisonnalisées					
				var. en %	
Ensemble des bénéficiaires (en milliers)	601,8	519,9 ^P	554,0 ^P	6,6	-7,9
Bénéficiaires ordinaires (en milliers)	422,4	356,3 ^P	380,6 ^P	6,8	-9,9
Demandes reçues (en milliers)	250,7	189,0	231,0	22,2	-7,9
Montant versé (en millions de \$)	708,7	674,3	755,9	12,1	6,7
données cumulatives (janvier à octobre)					
				1998 à 1999	
				var. en %	
Demandes reçues (en milliers)			2 210,0	2 054,6	-7,0
Montant versé (en millions de \$)			9 754,9	9 943,7	1,9

^P Données provisoires

Note: L'ensemble des bénéficiaires inclut tous les prestataires recevant des prestations de type ordinaire (par exemple, à la suite d'un licenciement) ou des prestations spéciales (par exemple, pour cause de maladie).

Le nombre de bénéficiaires représente toutes les personnes qui reçoivent des prestations

d'assurance-emploi durant la semaine comptant la quinzième journée du mois. Les prestations ordinaires versées représentent le montant total d'argent perçu durant tout le mois. Ces différentes périodes de référence doivent être prises en considération lorsque des comparaisons sont faites entre les séries.

Tout en demeurant à l'intérieur des paramètres de la *Loi sur l'assurance-emploi*, les provinces ou les régions administratives de Développement des ressources humaines Canada possèdent une certaine autonomie dans l'application des procédures administratives touchant les demandes de renouvellement. Donc, les utilisateurs de données doivent prendre en considération que des mouvements dans les niveaux d'un mois à l'autre peuvent être attribuables à l'utilisation de procédures administratives différentes touchant les demandes de renouvellement d'une province ou d'une région à l'autre.

Données stockées dans CANSIM: matrices 26 (série 1.6), 5700 à 5717, 5735 et 5736.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Robert Keay au (613) 951-4090 (*labour@statcan.ca*), Division des statistiques du travail. Télécopieur: (613) 951-4087. ■

Ventes de gaz naturel

Octobre 1999 (données provisoires)

Les ventes de gaz naturel ont totalisé 4 701 millions de mètres cubes en octobre, en hausse de 0,2 % par rapport à octobre 1998. Les ventes au secteur industriel (y compris les ventes directes) ont augmenté, mais celles aux secteurs résidentiel et commercial ont diminué. Les ventes destinées au secteur industriel (y compris les ventes directes) ont augmenté, en raison surtout d'une demande plus élevée des services d'électricité.

Les ventes cumulatives de 1999 sont en hausse de 3,0 % comparativement à la même période en 1998. Un temps plus froid que la normale pour les six premiers mois de 1999 a alimenté la hausse des ventes résidentielles (+4,0 %) et commerciales (+8,8 %). Les ventes au secteur industriel (y compris les ventes directes) sont en hausse de 1,4 % comparativement à l'année précédente.

Ventes de gaz naturel

	Oct. 1999 ^P	Oct. 1998	Oct. 1998 à oct. 1999
	milliers de mètres cubes		var. en %
Ventes totales	4 701 447	4 692 473	0,2
Résidentielles	854 143	860 676	-0,8
Commerciales	625 476	651 766	-4,0
Industrielles	1 643 597	1 841 247	1,3
Directes	1 578 231	1 338 784	
	données cumulatives		
	1999 ^P	1998	1998 à 1999
	milliers de mètres cubes		var. en %
Ventes totales	52 046 054	50 535 577	3,0
Résidentielles	11 081 628	10 657 019	4,0
Commerciales	7 882 144	7 242 302	8,8
Industrielles	16 573 824	18 032 072	1,4
Directes	16 508 458	14 604 184	

^P Données provisoires.

Données stockées dans CANSIM: matrices 1052 à 1055.

Le numéro d'octobre 1999 de *Transport et distribution du gaz naturel* (55-002-XPB, 17 \$ / 165 \$) paraîtra en janvier. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Gary Smalldridge au (613) 951-3567 (*smalgar@statcan.ca*) ou avec Tom Lewis au (613) 951-3596 (*talewis@statcan.ca*), Section de l'énergie, Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Ressources policières

1999

Selon un nouveau rapport publié aujourd'hui, le Canada comptait 55 300 policiers en juin, chiffre en hausse de 1 % par rapport à l'année précédente.

Le rapport intitulé *Les ressources policières au Canada, 1999* fournit une analyse des tendances sur les effectifs et les dépenses des services policiers pour le Canada, les provinces et les territoires et les régions métropolitaines de recensement. La deuxième partie du rapport fournit des données sur les effectifs, les

dépenses et la criminalité pour tous les services de police municipaux au Canada.

Le nombre de policiers pour 100 000 habitants est demeuré inchangé par rapport à 1998 (181 policiers pour 100 000 habitants). Ce taux avait diminué au cours de chacune des sept années précédentes.

En 1999, le Yukon affichait le nombre le plus élevé de policiers pour 100 000 habitants (388). Parmi les provinces, le Manitoba (191) a dénombré le plus grand nombre de policiers, suivi de près de la Saskatchewan (188). Terre-Neuve (142) et l'Île-du-Prince-Édouard (143) ont affiché les taux les plus faibles.

Policiers au Canada 1999

	Population	Ensemble des policiers	Policiers pour 100 000 habitants
	en milliers		
Terre-Neuve	541,2	767	142
Île-du-Prince-Édouard	137,8	197	143
Nouvelle-Écosse	940,8	1 582	168
Nouveau-Brunswick	754,7	1 290	171
Québec	7 363,3	13 732	186
Ontario	11 560,9	21 024	182
Manitoba	1 143,4	2 189	191
Saskatchewan	1 028,1	1 930	188
Alberta	2 969,0	4 580	154
Colombie-Britannique	4 029,3	6 725	167
Yukon	30,7	119	388
Territoires du Nord- Ouest	41,7	156	374
Nunavut	27,1	83	306
Total – provinces et territoires	30 568,0	54 374	178
GRC – Quartier général et Collège canadien de police ¹	...	926	...
Canada	30 568,0	55 300	181

¹ Inclut les policiers de la GRC qui travaillent au Quartier général en Ontario et au Collège canadien de police en Saskatchewan. Ils sont inclus séparément parce qu'ils fournissent un service national. Tous les autres policiers de la GRC sont inclus dans la province ou le territoire où ils travaillent.

... N'ayant pas lieu de figurer.

Les efforts visant à recruter un plus grand nombre de policières, en particulier au cours des dernières années, ont porté fruit. En 1999, il y avait 7 149 policières, chiffre en hausse de 7 % par rapport à 1998. Les femmes représentaient un policier sur huit au Canada en 1999. La proportion de policières a augmenté de façon soutenue depuis le milieu des années 1970, après avoir été de moins de 1 % au cours des années 1960 et au début des années 1970.

Les services policiers ont coûté plus cher aux Canadiens en 1998. Les dépenses engagées au

chapitre des services de police ont totalisé près de 6,3 milliards de dollars, en hausse de 4 % par rapport à 1997 (3 % après correction pour tenir compte de l'inflation). Cette somme correspond à 206 \$ par Canadien.

Données stockées dans CANSIM: matrice 301 et tableau 00130101.

Le rapport *Les ressources policières au Canada, 1999* (85-225-XIF, 26 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*. Le rapport est nouveau cette année et remplace deux autres rapports intitulés *Effectif policier et dépenses au chapitre des services de police au Canada* (85F0019XPF) et *La criminalité et les ressources policières dans les municipalités canadiennes* (85-223-XPF).

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au (613) 951-9023 ou composez sans frais le 1 800 387-2231, Centre canadien de la statistique juridique. ■

Emploi de l'administration fédérale dans les régions métropolitaines de recensement Septembre 1999

Pour la première fois en sept ans, les effectifs du gouvernement fédéral dans les 25 régions métropolitaines de recensement du Canada ont augmenté légèrement. En septembre, on y comptait plus de 223 200 emplois, en hausse de 0,3 % ou de 760 emplois par rapport au niveau enregistré en septembre 1998. Cette augmentation est le fruit de hausses concentrées dans les régions d'Ottawa-Hull, de Winnipeg et de Vancouver où les effectifs ont augmenté de 2 900 emplois (+2,6 %).

La région d'Ottawa-Hull vient au premier rang, affichant une hausse de plus de 2 300 emplois (+2,6 %) au cours de la dernière année. Elle reprend ainsi une partie des 16 000 emplois qui avaient été perdus de 1992 à 1998 des suites de la restructuration de l'appareil gouvernemental. La moitié de l'augmentation a été enregistrée au sein des ministères du Développement des ressources humaines, de la Citoyenneté et de l'Immigration ainsi qu'au ministère de la Santé. Ottawa-Hull a été suivie par les régions de Winnipeg et de Vancouver qui ont gagné respectivement 320 (+3,6 %) et 250 (+1,9 %) emplois.

Les baisses les plus fortes se retrouvent dans les régions de Toronto et d'Halifax. La baisse de 4,0 % ou de 700 emplois dans la région de Toronto a surtout été causée par la restructuration du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux dont les effectifs ont été réduits d'environ 40 % par rapport à septembre 1998. L'emploi fédéral à Halifax est tombé quant à lui de 3,2 % ou de 500 emplois. Dans ce dernier cas, une diminution des effectifs au sein du ministère de la Défense nationale explique 65 % de la baisse. Ces diminutions d'effectifs ne signifient pas que tous ces emplois ont été perdus. Dans certains cas, comme celui du ministère de la Défense nationale, une partie des employés touchés ont été redéployés dans d'autres postes ailleurs au Canada.

Ces données et d'autres données relatives à l'emploi, aux salaires et aux traitements dans le secteur public sont disponibles dans CANSIM et sous forme de tableaux personnalisés.

Nota: Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une très grande région urbaine (appelée noyau urbain) ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes (appelées banlieues urbaines et rurales) dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé. La population du noyau urbain d'une RMR compte au moins 100 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent.

Données stockées dans CANSIM: matrice 2861.

Pour obtenir des renseignements généraux sur les produits et les services de la Division des institutions publiques ou des tableaux personnalisés, communiquez avec Jo-Anne Thibault au (613) 951-0767 (jo-anne.thibault@statcan.ca), Section de la diffusion, Division des institutions publiques. Télécopieur: (613) 951-0661.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Alain Paquet au (613) 951-8565 (paquala@statcan.ca), Section de l'emploi public, Division des institutions publiques. ■

Contreplaqués de construction

Octobre 1999

Les usines canadiennes ont produit 153 332 mètres cubes de contreplaqués de construction en octobre, en hausse de 0,3 % par rapport aux 152 874 mètres cubes produits en octobre 1998.

De janvier à octobre 1999, la production s'est chiffrée à 1 611 253 mètres cubes, en hausse de 9,9 % comparativement aux 1 466 104 mètres cubes produits durant la même période en 1998.

Données stockées dans CANSIM: matrice 122 (niveau 1).

Le numéro d'octobre 1999 de *Contreplaqués de construction* (35-001-XIB, 5 \$ / 47 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Gilles Simard au (613) 951-3516 (simales@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Livraisons des principales céréales

Novembre 1999

Les données des livraisons des principales céréales pour le mois de novembre sont maintenant disponibles.

Données stockées dans CANSIM: matrices 976 à 981.

Le numéro de novembre 1999 de *La revue des céréales et des graines oléagineuses* (22-007-XPB, 15 \$ / 149 \$) paraîtra en février 2000. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Karen Gray au (204) 983-2856 (karen.gray@statcan.ca), Section des cultures, Division de l'agriculture. ■

Comparaison des résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu et de l'Enquête sur les finances des consommateurs: mise à jour

1993-1997

Un nouveau rapport, qui paraît aujourd'hui, met à jour la comparaison des résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC). Il présente les résultats provenant des deux sources pour diverses séries chronologiques importantes. De plus, il fournit certains tableaux sur la dynamique du revenu tirés de l'EDTR afin de donner un aperçu des nouvelles

données dont on dispose dorénavant en raison du caractère longitudinal de l'EDTR.

En 1993, on a commencé à recueillir des données longitudinales sur l'activité par rapport au marché du travail et sur le revenu dans le cadre de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. L'EDTR peut également produire des données transversales annuelles. Dans le cas des données sur le revenu, le contenu de l'Enquête est très semblable à celui de l'Enquête sur les finances des consommateurs. En 1995, Statistique Canada a décidé de remplacer l'EFC par l'EDTR pour des raisons d'efficacité.

Ces dernières années, les équipes chargées de l'EDTR et de l'EFC ont travaillé ensemble à documenter et à atténuer les différences dans les estimations. Comme l'indique le présent communiqué, il y a une très bonne concordance entre les estimations des deux sources qui conduisent aux mêmes conclusions.

L'EDTR remplacera l'EFC à compter de l'année de référence 1998, compte tenu de la vaste période de chevauchement de cinq ans entre les deux enquêtes. Le passage à l'EDTR est justifié non seulement pour des raisons d'efficacité, mais aussi à cause des

gains qui en résulteront sur le plan de l'information. L'EDTR comporte une très vaste gamme de variables démographiques, sur la famille et le travail, en plus du volet revenu qu'on connaît bien. L'EDTR est assortie d'un large éventail de variables démographiques et de variables sur le travail qui peuvent servir aux analyses transversales ou longitudinales.

Le rapport *Comparaison des résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu et de l'Enquête sur les finances des consommateurs, 1993-1997: mise à jour (75F0002MIF)* est accessible gratuitement dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). Il se trouve sous les rubriques *Produits et services, Documents de recherche téléchargeables*, suivie de *Revenu, dépenses, pensions, avoir et dettes et Revenu*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services aux clients au (613) 951-7355 ou composez sans frais le 1 888 297-7355 (revenu@statcan.ca), Division de la statistique du revenu. Télécopieur: (613) 951-3012. ■

NOUVELLES PARUTIONS

Contreplaqués de construction, octobre 1999
Numéro au catalogue: 35-001-XIB
(Canada: 5\$/47\$).

Les ressources policières au Canada, 1999
Numéro au catalogue: 85-225-XIF
(Canada: 26\$).

Technologie de pointe dans le secteur de la transformation des aliments au Canada, décembre 1999
Numéro au catalogue: 88-518-XIF
(Canada: 33\$).

Technologie de pointe dans le secteur de la transformation des aliments au Canada, décembre 1999
Numéro au catalogue: 88-518-XPF
(Canada: 45\$; à l'extérieur du Canada: 45\$US).

Les prix n'incluent pas les taxes de vente.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XMF la version microfiche et -XPB ou -XPF, la version papier.

Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada* (11-204-XPF, Canada 16\$; à l'extérieur du Canada: 16\$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

Pour commander les publications par téléphone:

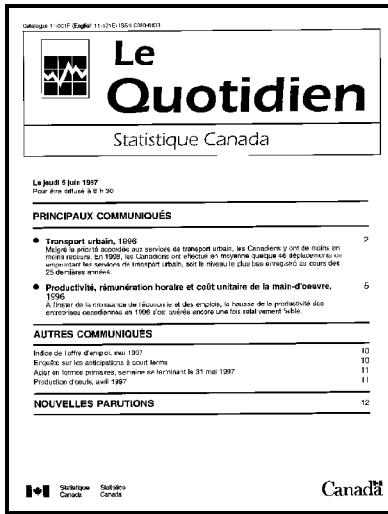
Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez:	1 800 267-6677
Pour les autres pays, composez:	1 613 951-7277
Pour envoyer votre commande par télécopieur:	1 877 287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte:	1 800 700-1033

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division des opérations et de l'intégration, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet: écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca), sous les rubriques *Produits et services*, *Publications téléchargeables*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à lstproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Julie Bélanger (613) 951-1187, belajul@statcan.ca

Chef de la Diffusion officielle: Chantal Prévost (613) 951-1088, prevcha@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1999. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.